



## Fiche activité

# Dérèglement climatique

Etude de cas

© Amnesty International



# Table des matières

<b>Dérèglement climatique, défendre les droits humains. Etude de cas.</b>	<b>4</b>
<b>Activité 1</b>	<b>4</b>
Déroulement	5
<b>Comprendre la responsabilité des états et des entreprises dans la défense de l'environnement</b>	<b>6</b>
<b>Activité 2</b>	<b>6</b>
Déroulement	7
<b>Portrait de Marina Ubaldo</b>	<b>8</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>8</b>
<b>Portrait de Jani Silva</b>	<b>10</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>10</b>
<b>Portrait de Severn Cullis-Suzuki</b>	<b>12</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>12</b>
<b>Portrait de Greta Thunberg</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 4</b>	<b>16</b>
<b>Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 5</b>	<b>19</b>
<b>Les droits humains en lien avec le dérèglement climatique</b>	<b>2</b>
<b>Annexe 6</b>	<b>2</b>
<b>Résumé de l'histoire de Jani Silva</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 7</b>	<b>23</b>
<b>Lettre de Jani Silva</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 8</b>	<b>24</b>
<b>Eléments d'informations complémentaires</b>	<b>25</b>

Annexe 9	25
Idées de solutions	27
Annexe 10	27

# Dérèglement climatique, défendre les droits humains.

## Etude de cas.

### Activité 1

#### Objectifs

- Prendre connaissance de portraits de défenseures des droits liés au dérèglement climatique.
- Faire le lien entre le dérèglement climatique et les droits humains.



#### Durée

60 minutes



#### Public

À partir de 14 ans

De 8 à 30 personnes



#### Matériel

- Portrait de Marinel Ubaldo (Annexe 1)
- Portrait de Jani Silva (Annexe 2)
- Portrait de Severn Cullis-Suzuki (Annexe 3)
- Portrait de Greta Thunberg (Annexe 4)
- Déclaration universelle des droits de l'homme – version simplifiée (Annexe 5)
- Les droits humains en lien avec le dérèglement climatique (Annexe 6)



#### Préparation

- Imprimez le matériel nécessaire.
- Aménagez la salle en îlots de manière à faire des petits groupes de travail.

## Déroulement

1. Formez des groupes de 2 à 4 personnes. Chaque groupe travaille sur un portrait ; plusieurs groupes peuvent travailler sur le même portrait.
2. Invitez chaque groupe à prendre connaissance du portrait et à se préparer à présenter la personne du portrait : qui est-elle ? d'où vient-elle ? que défend-elle ? qu'avez-vous appris par son combat ?
3. Demandez aux petits groupes de présenter leur travail à l'ensemble des personnes participantes. Si certains groupes ont travaillé sur le même portrait, demandez-leur de compléter les informations déjà partagées par le premier groupe.
4. Distribuez ensuite à chaque petit groupe la version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), et demandez-leur de retrouver les articles correspondant aux droits humains évoqués dans le portrait qu'ils ou elles ont étudié. Les personnes participantes peuvent cocher ou entourer les articles sur leur propre Déclaration.

5. En grand groupe, demandez à une personne volontaire d'énumérer un par un les articles de la DUDH à voix haute. En parallèle, une deuxième personne volontaire note au tableau ou sur une feuille de paperboard les articles de la DUDH mentionnés. Lorsque le droit énuméré a été coché ou entouré par un ou plusieurs groupes, les membres du groupe se lèvent et expliquent le lien entre l'article de la DUDH et le portrait. Les 4 portraits sont étudiés en même temps. Vous pouvez également vous aider de la fiche « les droits en lien avec le dérèglement climatique » pour compléter les réponses.

6. Pour finir, vous pouvez poser quelques questions aux personnes participantes pour ouvrir la discussion : quels sont les points communs et les différences entre les personnages et leurs combats ? Qu'avez-vous appris sur les liens entre dérèglement climatique et droits humains ?

# Comprendre la responsabilité des états et des entreprises dans la défense de l'environnement

## Activité 2

### Objectifs

- Connaître les risques qu'encourent les personnes qui défendent l'environnement en Colombie.
- Interrogez les responsabilités des Etats et des entreprises face à l'environnement et aux personnes qui le défendent.
- Imaginez des solutions pour protéger les personnes qui défendent l'environnement.



**Durée**  
60 minutes



**Public**  
À partir de 14 ans  
De 6 à 35 personnes



### Matériel

- Stylos, marqueurs.
- Tableau-papier et grandes feuilles de papier A3.
- Résumé de l'histoire de Jani Silva (Annexe 7)
- Lettre de Jani Silva (Annexe 8)
- Eléments d'information complémentaires (Annexe 9)
- Idées de solution (Annexe 10)



### Préparation

- Imprimez un exemplaire par sous-groupe du tableau des solutions.
- Imprimez un exemplaire par sous-groupe de la lettre de Jani Silva et du complément d'informations.

## Déroulement

- 1) Lisez le résumé de l'histoire de Jani Silva (annexe 7) en grand groupe.
- 2) Répartissez les personnes participantes en sous- groupe de 5 personnes environ et remettez à chacun des groupes un exemplaire de la lettre de Jani Silva (annexe 8), un exemplaire de la feuille d'éléments d'informations complémentaires (annexe 9) et le tableau « idées de solutions » (annexe 10). Demandez- leur de désigner, dans chaque groupe, la personne chargée du compte-rendu.
- 3) Expliquez-leur que, pendant 20 minutes, chaque groupe va devoir réfléchir à la responsabilité de l'Etat et de l'entreprise dans la protection de l'environnement et des droits humains, et imaginer des solutions pour protéger les personnes qui défendent l'environnement. En s'aidant des documents, chaque groupe complète le tableau « idées de solutions ».
- 4) Préparez 3 feuilles de papier A3, une pour chaque entrée du tableau « idées de solutions ». Accrochez- les afin qu'elles soient visibles par toutes les personnes participantes. Revenez en grand groupe à la fin des 20 minutes.
- 5) Demandez aux personnes chargées du compte-rendu de vous faire part de

leurs réponses. Notez les réponses sur la feuille de papier A3 qui lui correspond. Si certains groupes ont des réponses similaires, demandez-leur de compléter les réponses déjà partagées par le premier groupe.

- 6) Etudiez en grand groupe les réponses apportées par chaque sous-groupe et posez les questions suivantes : L'Etat prend-il sa responsabilité dans la protection de l'environnement et de ses défenseurs ? Les entreprises suivent-elles les règles auxquelles elles sont soumises ? Comment mettre en œuvre les solutions imaginées pour protéger les personnes qui défendent l'environnement ?
- 7) Terminez l'activité par une discussion commune : quelle partie de l'histoire de Jani Silva vous a touché ? Pourquoi ? L'histoire de Jani Silva vous a-t-elle inspiré ? Comment ?

# Portrait de Marina Ubaldo

## Annexe 1



Marinel Sumook Ubaldo avait 16 ans lorsqu'elle a compris qu'elle devait trouver un moyen de se protéger et de protéger les personnes habitant son village et ses environs des effets dévastateurs du changement climatique. Le 13 novembre 2013, elle a survécu au typhon Yolanda, l'un des plus meurtriers jamais enregistrés. Son village sur l'île de Samar a été détruit : plus de 6 000 personnes sont mortes aux Philippines et des millions ont vu leur domicile détruit.

Six ans plus tard, Marinel a obtenu son diplôme en travail social. Passionnée de nature et militante de renom, elle consacre son temps libre à faire campagne en faveur des droits des personnes habitant son village et ses environs.

En septembre 2018, elle s'est rendue à New York pour fournir des éléments de preuve dans le cadre d'une enquête sur le changement climatique et la manière dont les industries des énergies fossiles y contribuent. « Je ne suis pas simplement... une statistique climatique », a-t-elle déclaré devant une salle des Assemblées comble. « Mon histoire n'est qu'une parmi de nombreuses autres et je suis ici pour parler au nom des personnes vulnérables et marginalisées, afin que notre voix soit entendue. »

Marinel, sa famille et des milliers d'autres personnes dont le logement a été détruit par le typhon ont besoin de nourriture, d'eau, d'un logement, d'électricité et d'installations sanitaires. Le gouvernement philippin n'a pas pris de mesures suffisantes et a abandonné ces personnes à des conditions de vie insalubres dans lesquelles il leur est difficile de gagner leur vie.

Marinel reste néanmoins déterminée à faire en sorte que les gouvernements du monde entier prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences pour les personnes habitant son village et ses environs ainsi que pour les autres personnes touchées.

**Propos recueillis par Amnesty International en novembre 2019 :**

« Je m'appelle Marinel Sumook Ubaldo. Je suis la fille d'un pêcheur qui a passé sa vie à subvenir aux besoins de sa famille. La vie n'a jamais été facile pour mon père. Il n'a pas pu finir l'école primaire parce qu'il devait aller en mer pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans mon enfance nous subissions une vingtaine de typhons par an, alors les catastrophes sont devenues normales pour moi. [Je sais] que la mer peut parfois être cruelle, qu'en raison de notre situation géographique, nous sommes plus exposés à de nombreux types de catastrophes naturelles. Le changement climatique n'est plus un problème auquel nous serons confrontés à l'avenir, mais un combat que nous devons mener aujourd'hui, dans le présent.

Si nous n'avons pas peur de faire entendre notre voix et de partager notre récit, nous pourrons dire au monde que les Philippines ont souffert des conséquences d'un phénomène que nous n'avons pas provoqué. Certains pays qui ont historiquement contribué au changement climatique ne ressentent toujours pas pleinement ses effets et c'est pourquoi il est si important qu'ils entendent notre histoire, afin qu'ils se rendent compte que le changement climatique a des conséquences pour des populations bien réelles aujourd'hui. En tant que jeunes, nous avons l'énergie et le pouvoir nécessaires pour faire entendre notre voix et représenter les personnes qui n'ont pas le courage de se défendre.

Partager a été la clef pour me remettre de ce que j'avais vécu. Le changement climatique n'est pas seulement une question d'adaptation et d'atténuation. C'est aussi une question de droits humains. Les catastrophes naturelles nous privent de nos droits les plus essentiels. Notre avenir à toutes et à tous dépend de VOTRE décision MAINTENANT, alors, s'il vous plaît, joignez-vous à moi et faites changer les choses. »

**Facultatif : Vous pouvez utiliser cette vidéo (en anglais) pour présenter Marinel :**

<https://vimeo.com/146327850>

**Source : Amnesty International**

# Portrait de Jani Silva

## Annexe 2



Ce n'est pas aujourd'hui qu'elle va se laisser intimider. À 57 ans, cette femme joyeuse au caractère bien trempé a consacré sa vie à la défense de l'environnement et des petits paysans du Putumayo, dans le sud de la Colombie. Avec l'Association pour le développement intégral et durable de la Perla Amazónica (ADISPA), elle lutte contre l'extraction pétrolière, l'accaparement des terres et la déforestation dans cette zone à la biodiversité hors du commun. Elle milite aussi pour la mise en œuvre des accords de paix signés dans le pays en 2016, qui prévoient des aides à la reconversion des champs de coca en cultures légales.

Autant d'activités qui lui valent de nombreux ennemis, depuis la compagnie pétrolière Amerisur jusqu'aux différents groupes armés impliqués dans le trafic de stupéfiants. Menacée de mort en décembre 2017, elle est contrainte de quitter son domicile avec sa famille. Mais le danger persiste : à plusieurs reprises, elle remarque une surveillance étroite et des mouvements suspects autour d'elle. En mars 2020, la défenseure des droits humains est informée d'un plan visant à l'assassiner. Le mois suivant, des coups de feu sont tirés près de chez elle.

« Parce que je défends mon territoire, j'ai un pistolet sur la tempe, affirme-t-elle. Mais nous ne POUVONS pas nous permettre de fuir ou de nous laisser gagner par la peur. » Plusieurs centaines de leaders sociaux et de défenseurs des droits humains ont déjà été assassinés depuis 2016 en Colombie. Dans une impunité presque totale.

### Propos recueillis par Amnesty International en octobre 2020 :

« Je m'appelle Jani Silva et je suis une campesina (littéralement "paysanne") de Colombie. J'ai 57 ans et je travaille dans la zone de la réserve agricole de Perla Amazónica, dans la région sud du Putumayo. Depuis que je suis petite, j'ai toujours suivi mes convictions et j'ai toujours défendu ce en quoi je crois. C'est pourquoi je me bats pour préserver l'Amazonie et sa biodiversité.

Aujourd'hui, je suis menacée de mort, pour avoir défendu notre territoire, l'environnement et notre mode de vie. Les groupes armés de la région veulent contrôler nos cultures, nos terres et nos communautés.

Nous sommes également confrontés à des forages pétroliers qui affectent notre territoire, détruisent des corridors biologiques sensibles pour la protection des espèces amazoniennes et ont radicalement changé le mode de vie de nos communautés paysannes.

Malgré tous les obstacles et les difficultés que nous rencontrons, nous sommes convaincus que notre lutte est juste et nécessaire. L'humanité doit comprendre que nous sommes tous la vie, que nous sommes l'eau et que défendre l'Amazonie, c'est défendre la vie des générations présentes et futures.

Nous, les campesinos, sommes l'Amazonie. Notre territoire est tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. C'est là que nous vivons nos vies, où nous élevons nos enfants et où nous voyons grandir nos petits-enfants. Nous nous battons pour rester ici. Nous défendons la vie, nous défendons un écosystème, nous défendons toute une histoire, toute une culture paysanne.

Nous portons une immense responsabilité sur nos épaules, car chacun respire l'oxygène que produisent nos forêts et nos zones humides. Lorsque des menaces pèsent sur notre territoire, ce n'est pas seulement notre communauté qui est en danger, mais le monde entier, l'eau, les arbres et les espèces en voie de disparition.

Nous ne devons pas seulement penser à notre pays, nous devons aussi penser aux autres et à tous ceux qui ont besoin de nous. Tous les écosystèmes sont importants, car ensemble ils forment un tout qui protège la vie sur terre.

Nous partageons tous une maison, des ressources et un environnement communs. C'est pourquoi je pense que nous devrions tous être des défenseurs du territoire. Nous devons faire prendre conscience que ce que nous avons est très important pour la vie de chacun. Nous ne pouvons pas le laisser être détruit ou pollué. C'est pourquoi il ne devrait pas y avoir un seul groupe de défenseurs, il devrait y avoir un monde de défenseurs, parce que nous devons défendre ensemble la vie de tous.

Les plus grands obstacles sont la cupidité et l'apathie. Nous ne pouvons pas continuer à penser à tout effacer ou à remplir notre territoire avec des plantations de palmiers à huile ou de riz. Notre sol est diversifié et ne doit pas être recouvert de monocultures. Nous voulons la même variété de cultures et la même diversité naturelle que nous avons toujours eue. Nous sommes des campesinos et nous devons préserver ce mode de vie et restaurer la

forêt, en respectant les cycles de la nature et en préservant les réserves d'eau potable. »

Source : Amnesty International

## Portrait de Severn Cullis-Suzuki

### Annexe 3



En 1992, Severn Cullis-Suzuki, une jeune canadienne de 12 ans, prononce un discours au nom de l'Environmental Children's Organisation au sommet de la Terre — conférence organisée par l'Organisation des Nations unies pour discuter des politiques mondiales en matière de développement durable — à Rio de Janeiro, au Brésil.

Aujourd'hui, Severn Cullis-Suzuki est devenue une militante écologiste très active. Elle est à la fois conférencière et présentatrice de télévision sur des questions environnementales.

#### Discours prononcé en 1992 au sommet de la Terre à Rio de Janeiro

« Je suis Severn Suzuki et je représente l'E.C.O ; L'Organisation des Enfants en défense de l'Environnement. Nous sommes un groupe d'enfants canadiens, de l'âge de 12 à 13 ans essayant de faire des efforts, Vanessa Suttie, Morgan Geisler, Michelle Quigg et moi.

Nous avons réuni tout l'argent pour venir par nous-mêmes pour faire 5000 miles afin de vous montrer que vous devez changer votre façon de faire. En venant ici aujourd'hui, je n'ai pas besoin de déguiser mon objectif, je me bats pour le futur. Perdre mon futur n'est pas pareil que de perdre des élections ou quelques points de la Bourse.

Je suis ici pour parler au nom de toutes les générations à venir.

Je suis ici pour parler au nom des enfants affamés de partout dans le monde, dont les cris ne sont pas entendus.

Je suis ici pour parler au nom des innombrables animaux qui meurent parce qu'ils n'ont pas d'autre endroit où aller.

J'ai peur d'aller au soleil dehors maintenant à cause du trou dans la couche d'ozone. J'ai peur de respirer l'air, car je ne sais pas quelle substance chimique il contient.

J'avais l'habitude d'aller pêcher à Vancouver, mon lieu de naissance, avec mon père, il y a juste quelques années en arrière jusqu'à ce qu'on trouve un poisson atteint du cancer. Et désormais nous entendons parler d'animaux et de plantes qui s'éteignent tous les jours, perdus à jamais.

Dans ma vie, j'ai rêvé de voir de grands troupeaux sauvages, des jungles, des forêts tropicales pleines d'oiseaux et de papillons. Mais aujourd'hui je me demande si ces forêts existeront toujours pour que mes enfants puissent les voir. Vous préoccupiez-vous de ces choses lorsque vous aviez mon âge ?

Toutes ces choses passent devant nos yeux et pourtant nous continuons à agir comme si nous avions tout le temps souhaité et toutes les solutions.

Je suis seulement une enfant et je n'ai pas toutes les solutions mais j'aimerais que vous réalisiez que vous non plus !

Vous ne savez pas comment réparer la couche d'ozone.

Vous ne savez pas comment ramener le saumon dans les eaux polluées.

Vous ne savez pas comment ramener à la vie les animaux désormais éteints et vous ne pouvez pas ramener les arbres des zones qui sont maintenant dans les déserts.

Si vous ne savez pas comment réparer tout ça, s'il vous plaît, arrêtez la casse !

Ici il y a des délégués, des gouvernements, des businessmen, des PDG, des journalistes et des politiciens mais réellement, vous êtes pères et mères, frères et sœurs, oncles et tantes et vous êtes tous les enfants de quelqu'un.

Je suis seulement une enfant, pourtant je sais que nous faisons tous partie d'une famille forte de 5 milliards de personnes, en fait 30 millions d'espèces... et les gouvernements ne

changeront jamais cela.

Je suis seulement un enfant et pourtant je sais que le problème nous concerne tous, et nous devrions agir comme un seul monde vers un seul but.

Malgré ma colère, je ne suis pas aveugle. Et malgré ma peur, je n'ai pas peur de changer le monde comme je le sens.

Dans mon pays, nous faisons tant de gaspillage, achetant et jetant, achetant et jetant et pourtant les pays du Nord ne partagent pas, même quand nous avons plus que suffisamment, nous avons peur de partager, nous avons peur de perdre un petit peu de notre richesse. Au Canada, nous menons une vie privilégiée avec de la nourriture, de l'eau et un abri. Nous avons des montres, des vélos, des ordinateurs et des télés.

Il y a deux jours, ici au Brésil, nous avons été choqués en passant du temps avec les enfants qui habitent dans la rue. Voici ce qu'un de ces enfants nous a dit : "J'aimerais être riche et si je l'étais, je donnerais à tous ces enfants de la nourriture, des vêtements, des médicaments, un abri, de l'amour et de l'affection." Si un enfant dans la rue qui n'a rien est partant pour partager, pourquoi nous qui avons tout sommes si avares ?

Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il est un enfant de mon âge et que cela fait une immense différence où on naît, que je pourrais être un de ces enfants vivant dans les favelas de Rio. Je pourrais être un enfant mourant de faim en Somalie ou victime de la guerre au Moyen-Orient ou un mendiant en Inde.

Je suis seulement un enfant, pourtant je sais que si tout l'argent dépensé en guerres était utilisé pour trouver des réponses aux problèmes d'environnement, à en finir avec la pauvreté, quel endroit merveilleux cette Terre serait !

À l'école, même dans un jardin d'enfants,

on apprend comment se comporter dans le monde, vous nous apprenez à ne pas nous battre entre nous, à travailler dur, à respecter les autres, à faire son lit, à ne pas blesser d'autres créatures, à partager sans avarice. Alors, pourquoi sortez-vous et faites-vous les choses que vous nous dites de ne pas faire ? !

N'oubliez pas pourquoi vous assistez à ces conférences, pour qui vous le faites. Nous sommes vos propres enfants. Vous décidez dans quel genre de monde nous allons grandir.

Les parents devraient être capables de consoler leurs enfants en disant : "Tout ira bien", "Ce n'est pas la fin du monde, et nous faisons du mieux que nous pouvons". Mais je ne pense pas que vous pouvez encore nous dire ça.

Sommes-nous seulement dans vos listes de priorités ?

Mon père disait toujours : "Tu es ce que tu fais, pas ce que tu dis". Bien, ce que vous faites me fait pleurer la nuit. Vous continuez à nous dire que vous nous aimez, mais je vous mets au défi, s'il vous plaît, faites que vos actions reflètent vos mots. Merci. »

**Source : Amnesty International Belgique**

# Portrait de Greta Thunberg

## Annexe 4



Greta Thunberg, jeune militante suédoise pour le climat, est devenue un visage emblématique de la lutte contre le dérèglement climatique et une source d'inspiration pour les jeunes et moins jeunes du monde entier.

À l'âge de 11 ans, elle est tombée en dépression en prenant conscience de la gravité de la situation environnementale et climatique. Elle a alors arrêté de manger, de parler, et d'aller à l'école. Au bout d'un certain temps, elle s'est ressaisie avec un objectif bien précis en tête : éveiller les consciences.

En août 2018, au moment de la rentrée scolaire et un peu avant les élections, Greta alors âgée de 15 ans, décide de faire grève devant le parlement suédois afin d'exiger que ses membres agissent pour réduire les émissions de dioxyde de carbone. Elle a appelé à une grève étudiante pour le climat, et a continué de manifester chaque vendredi, une fois les élections terminées, durant les heures d'école. Son histoire a été reprise par les journaux internationaux, et petit à petit, des mouvements de grève scolaire ont fleuri un peu partout à travers le monde : Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, France, Espagne etc.

Le 4 décembre 2018, Greta Thunberg s'est adressée aux dirigeants du monde lors de la COP 24, le sommet des Nations Unies sur le changement climatique. En 2019, le prix Ambassadeur de la conscience a été décerné à Greta Thunberg et au mouvement climatique Fridays for Future. Le prix Ambassadeur de la conscience est la plus haute distinction d'Amnesty pour son action en faveur des droits humains.

### Discours de Greta Thunberg, le 26 septembre 2019, à la réception du prix Ambassadeur de la conscience :

Merci à toutes et à tous. C'est un honneur pour moi de me retrouver en présence d'un si grand nombre de personnes époustouflantes. Applaudissez-vous ! Ce prix revient à ces millions de personnes, de jeunes, qui dans le monde entier, ensemble, forment le mouvement Fridays for Future. Tous ces jeunes courageux qui luttent pour leur avenir. Un avenir qu'ils devraient pouvoir considérer comme acquis.

Hélas, force est de constater que ce n'est pas le cas.

En continuant de nous comporter comme si de rien n'était, nous nous dirigeons tout droit vers un monde où plusieurs milliards de personnes auront à quitter leur foyer, contraintes au déplacement. Un nombre incalculable d'entre elles se verront privées des conditions de vie les plus élémentaires. Et de vastes pans de la planète deviendront inhabitables pour les êtres humains.

Ceci n'est un secret pour personne : cette situation se traduira par des conflits de grande envergure et de graves souffrances. Pourtant, le lien entre, d'une part, l'urgence climatique et écologique et, d'autre part, les mouvements migratoires massifs, la famine, les violations des droits humains et la guerre, n'est pas évident pour nombre d'entre nous.

Les changements et les politiques nécessaires pour s'attaquer à la crise sont tout simplement absents aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle chacun et chacune d'entre nous doit faire pression par tous les moyens possibles pour amener les personnes responsables à rendre des comptes, et les dirigeants à agir et à prendre les mesures qui s'imposent.

Nous, qui tous ensemble formons le mouvement Fridays for Future, nous battons pour nos vies. Mais nous nous battons aussi pour nos futurs enfants et petits-enfants, pour les générations futures, pour chaque être vivant sur cette Terre, une Terre dont nous partageons la biosphère, dont nous volons la biosphère, dont nous dégradons la biosphère.

Nous nous battons pour tout le monde. Pour vous. Pour les personnes vivant dans les régions déjà touchées par les conséquences des premiers stades de l'urgence climatique et écologique.

Celles qui respirent un air toxique, celles qui boivent de l'eau contaminée, celles qui sont obligées de fuir leur foyer en raison de catastrophes climatiques et environnementales.

Les communautés autochtones dont les terres et les eaux ont été détruites. Les populations dont l'approvisionnement en nourriture et en eau est menacé par les catastrophes naturelles, les périodes de sécheresse plus intenses et plus fréquentes, les pluies, les tempêtes ou la fonte des glaciers. Des nations entières sont aujourd'hui dévastées ou disparaissent sous le niveau des mers et des océans en hausse constante.

Des gens meurent. Pourtant, nous sommes encore si nombreux à continuer de détourner le regard.

Le monde n'a jamais connu une telle menace pour les droits humains. C'est en ces termes que la Haute-Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, a évoqué la crise climatique à l'occasion de la session du Conseil des droits de l'homme tenue récemment à Genève.

Elle a ajouté que les économies de chaque pays ; les structures institutionnelles, politiques, sociales et culturelles de chaque État ; et les droits de notre peuple tout entier – et des générations futures – seraient touchés.

Elle s'est exprimée avec la clarté dont nous avons précisément besoin de la part des gouvernements et des

À l'heure actuelle, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter rapidement. La destruction des habitats naturels se poursuit à une vitesse terrifiante en dépit des belles paroles et des promesses de nos dirigeants.

Nous continuons d'avancer dans la mauvaise direction et ce, à vive allure. Tirer le frein de secours peut sembler impossible et pourtant, c'est ce que nous devons faire.

Cela dit, j'ai l'impression que nous assistons aujourd'hui à un éveil des consciences. Même si ce n'est qu'à petits pas, le rythme s'accélère et le débat évolue.

Cela s'explique par beaucoup de raisons différentes, mais surtout en raison des très nombreux militants et militantes, en particulier des jeunes. Le militantisme, ça marche.

Alors ce que je vous demande de faire maintenant, c'est d'agir. Personne n'est trop petit pour faire changer les choses. J'engage chacun et chacune d'entre vous à participer aux grèves mondiales pour le climat, les 20 et 27 septembre. Et, une dernière chose... À très vite, dans la rue. »

**Source : vidéo et transcription du discours sur le site d'Amnesty International :**

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/09/greta-thunberg-speech-ambassador-of-conscience-award-2019/>

# Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée

## Annexe 5

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. La DUDH est la première reconnaissance universelle du fait que les libertés et les droits fondamentaux sont inhérents à tout être humain sans aucune distinction, indivisibles et inaliénables. Si la DUDH n'est pas un texte de loi contraignant (c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'application obligatoire), elle représente un idéal à atteindre et un engagement moral des nations et des peuples. Elle constitue le fondement du droit international relatif aux droits humains.

DROITS ET LIBERTÉS CIVILS		
	Droit à la vie, droit à la non-discrimination, droit de ne pas subir de torture ni être réduit-e en esclavage	Article 1 Liberté et égalité en dignité et en droits Article 2 Non-discrimination Article 3 Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne Article 4 Droit de ne pas être réduit-e en esclavage Article 5 Droit de ne pas être soumis-e à la torture
DROITS JURIDIQUES		
	Droit à la présomption d'innocence, droit à un procès équitable, droit de ne pas être arrêté-e ou détenu-e arbitrairement	Article 6 Protection de la loi pour tous et toutes Article 7 Égalité devant la loi Article 8 Réparation lorsque les droits ont été bafoués Article 9 Pas d'arrestation, de détention ni d'exil arbitraires Article 10 Droit à un procès équitable Article 11 Présomption d'innocence Article 14 Droit d'aller dans un autre pays et de demander une protection
DROITS SOCIAUX		
	Droit à l'éducation, droit aux soins médicaux, droit aux loisirs, droit de fonder une famille et de s'en occuper	Article 12 Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille Article 13 Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État Article 16 Droit de se marier et de fonder une famille Article 24 Droit au repos et aux loisirs Article 26 Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit
DROITS ÉCONOMIQUES		
	Droits à la propriété, au travail, au logement, à une retraite et à un niveau de vie suffisant	Article 15 Droit à une nationalité Article 17 Droit à la propriété Article 22 Droit à la sécurité sociale Article 23 Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat Article 25 Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être
DROITS POLITIQUES		
	Droit de participer au gouvernement de son pays, droit de vote, droits aux libertés de réunion pacifique, d'expression, de conviction et de religion	Article 18 Liberté de croyance (dont la liberté de religion) Article 19 Liberté d'expression et droit de diffuser des informations Article 20 Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique Article 21 Droit de participer au gouvernement du pays
DROITS CULTURELS ET EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ		
	Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté	Article 27 Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté Article 28 Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés Article 29 Responsabilité de respecter les droits des autres personnes Article 30 Ne priver personne de l'un de ces droits !

# Les droits humains en lien avec le dérèglement climatique

## Annexe 6

Au cours des 10 dernières années, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a clairement établi la réalité de la menace de grande ampleur que faisait peser le dérèglement climatique sur la pleine jouissance des droits humains. Cette menace a de même été reconnue par nombre de mécanismes de procédures spéciales dépendant du Conseil, par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et par de nombreuses autres organisations et instances intergouvernementales.

Le dérèglement climatique a des conséquences sur l'ensemble des droits humains, mais, selon de récentes études, les droits à la vie, à la santé, à l'hébergement, à un niveau de vie suffisant, à l'alimentation, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à l'autodétermination, sont ceux qui sont et seront les plus touchés.

DROIT HUMAIN	EN QUOI CONCERNE-T-IL LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?
Droit à la vie	<p>Le dérèglement climatique multiplient et intensifient les événements et les phénomènes qui affectent certains droits fondamentaux, concernant notamment l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, ou encore à la santé et à l'alimentation, menaçant éventuellement, au bout du compte, le droit à la vie. Par exemple, selon les prévisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les changements climatiques devraient être à l'origine de 250 000 décès par an entre 2030 et 2050, en raison du paludisme, de la malnutrition, de la diarrhée et du stress lié à la chaleur.</p> <p><b>Article 3</b> de la DUDH : Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne</p>
Droit à la santé	<p>Parmi les principales conséquences du changement climatique figurent des risques de blessures, de maladies et de mort dues aux canicules et aux incendies.</p> <p>La diminution de la production alimentaire dans les régions pauvres entraînera des risques accrus de sous-alimentation et de maladies.</p> <p><b>Article 25</b> de la DUDH : Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
Droit au logement	<p>Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations et les feux de forêt détruisent des logements et provoquent des déplacements de personnes.</p> <p>La sécheresse, l'érosion et les inondations peuvent également modifier l'environnement avec le temps, et la montée du niveau de la mer menace le logement de millions de personnes vivant dans des lieux de faible altitude dans le monde.</p>

	<b>Article 12</b> de la DUDH : Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille
<b>Droits à l'eau et à des installations sanitaires</b>	<p>La fonte des neiges et des glaces, la diminution des précipitations, la hausse des températures et la montée du niveau de la mer affectent les ressources en eau, tant en termes de quantité que de qualité.</p> <p>Les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les catastrophes naturelles affectent les installations sanitaires.</p> <p>Déjà, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable et le changement climatique agravera la situation.</p> <p><b>Article 3</b> de la DUDH : Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne</p>
<b>Droit à une alimentation suffisante</b>	<p>Le changement climatique affecte directement le droit à l'alimentation. Il a par exemple des répercussions néfastes sur la production et la qualité des principales cultures : les femmes qui cultivent des lopins de terre individuels voient leurs cultures affectées par le réchauffement, et cela a un impact sur le droit à l'alimentation, le niveau de vie suffisant, voire l'éducation de leurs enfants si elles ne peuvent plus vendre le produit de leurs récoltes. Le changement climatique se traduit également par des pertes ou des dégradations en matière de biodiversité terrestre ou marine. Ils ont également des conséquences indirectes (augmentation des prix et de l'insécurité alimentaire).</p> <p><b>Article 3</b> de la DUDH : Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne  <b>Article 25</b> de la DUDH : Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
<b>Droit à la non-discrimination</b>	<p>Les changements climatiques exacerbent les inégalités, car ils interagissent avec d'autres facteurs (pauvreté, discriminations de genre etc.) et causes de tension (violences, conflits, tensions sociales, voire risques de guerres civiles, famines etc.), engendrant de nouvelles vulnérabilités ou accroissant celles qui existent déjà. Les effets de ces changements sont par conséquent ressentis plus fortement, de manière disproportionnée, par ceux et celles qui font déjà l'objet de discriminations pour plusieurs motifs.</p> <p><b>Article 1er</b> de la DUDH : Liberté et égalité en dignité et en droits</p> <p><b>Article 2</b> de la DUDH : chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.</p>

Source : Amnesty International



# Résumé de l'histoire de Jani Silva

## Annexe 7

Née dans la forêt amazonienne colombienne, Jani Silva a dédié sa vie à défendre les arbres et la terre et tout ce qui est vital à l'être humain. Depuis l'âge de 16 ans, elle défend les paysans du Putumayo, une région du Sud du pays, à la biodiversité unique.

Jani a cofondé l'Association pour le Développement Intégral et Durable de la Perle Amazonienne (ADISPA) en 2008. Avec cette association, elle participe à la protection de l'environnement et défend les droits des personnes résidant dans la réserve « La Perle Amazonienne » dans la région du Putumayo.

Son travail l'a mis en conflit avec la compagnie pétrolière colombienne Ecopetrol. En 2006, cette compagnie avait reçu l'autorisation d'opérer sur des terres de la réserve. En 2009, cette autorisation a été transférée à Amerisur, une autre compagnie pétrolière. Depuis, deux fuites de pétrole ont empoisonné les sources d'eau dont dépendent les communautés locales.

Défendre le territoire a engendré des conséquences terribles pour Jani. Elle a été suivie, intimidée par des agresseurs anonymes. Elle a même été menacée de mort. Mais Jani reste impassible.

« Parce que je défends mon territoire, certaines personnes ont mis un pistolet sur la tempe et veulent me tuer. Mais je reste...parce que...nous ne pouvons pas nous défiler ou se laisser gagner par la peur »

Source : Cette annexe est issue de la campagne 10 jours pour signer de 2020.

# Lettre de Jani Silva

## Annexe 8

“ Je m'appelle Jani Silva, j'ai 57 ans et je suis née en Colombie. J'ai grandi entourée de la nature et des rivières, dans la forêt amazonienne. Quand j'ai eu 16 ans, j'ai eu la vocation de travailler avec et pour les communautés du territoire. J'ai été nommée par les communautés de la région pour les défendre. Je n'ai pas de diplôme universitaire, je ne suis pas un avocat. Grâce à mon travail acharné, j'ai réussi à terminer le lycée en 1998.

Quand la communauté m'a élue, j'étais encore lycéenne comme beaucoup d'entre vous maintenant. J'ai passé toute ma vie à me battre pour la conservation de l'écosystème de l'Amazonie ainsi que toutes les créatures vivantes qui le composent. J'ai encouragé les initiatives de reforestation, j'ai participé à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix en Colombie et j'ai dénoncé les effets sociaux et environnementaux de l'extraction pétrolière.

En 2008, mes amis et moi, nous avons fondé une organisation communautaire appelée ADISPA qui se concentre sur le développement durable. Cette organisation défend les droits et l'environnement de 700 familles, environ 1700 hommes, femmes et enfants qui vivent dans la Réserve Paysanne de la Perle Amazonienne (ZRPCA). Cette réserve est un écosystème fondamental de la région amazonienne qui contient notre oxygène et nos ressources naturelles, et nous nous battons pour stopper la pollution de nos ressources naturelles par les compagnies pétrolières.

Quand j'étais une enfant, je pouvais me baigner dans la rivière et toute la communauté buvait l'eau de la rivière, l'eau était propre. Depuis que la compagnie pétrolière a commencé ses opérations, il y a eu au moins deux pollutions de notre territoire. Aujourd'hui on peut observer un liquide noir qui ressemble au pétrole dans notre eau, on ne peut plus se baigner dans la rivière, on ne peut plus boire notre eau, notre eau est sale. Nous attendons la pluie pour pouvoir boire l'eau de pluie. Nous ne voulons pas que ce qui nous arrive se passe dans d'autres communautés, à d'autres personnes. Nous sommes ici pour protéger notre environnement, notre eau, notre oxygène. Nous nous battons pour arrêter l'expansion des compagnies pétrolières et l'exploitation du pétrole de nos territoires.

Source : Cette annexe est issue de la campagne 10 jours pour signer de 2020.

# Eléments d'informations complémentaires

## Annexe 9

Les défenseurs de l'environnement en Colombie et la région du Putumayo.

La Colombie est un des pays où les défenseurs des droits humains sont le plus en danger. D'après les Nations Unies, entre janvier et mai 2020, 51 défenseurs des droits humains ont été tués. Les défenseurs de l'environnement sont confrontés à des conflits autour des ressources naturelles et les intérêts économiques et sont de ce fait menacés, certains comme Jani, de mort. Ceux qui défendent le droit de l'environnement et de la terre continuent d'être la cible de nombreuses attaques et menaces.

La région du Putumayo est au Sud de la Colombie et fait partie de la forêt amazonienne. Cette une zone stratégique où les écosystèmes des Andes (montagneux) et celui de l'Amazone se rencontrent. La région du Putumayo abrite également d'importants puits de pétrole et des sources de gaz. Grâce à ses importantes réserves hydrauliques, la région est riche en poissons et permet la culture de nombreuses espèces de plantes. La région a donc une énorme biodiversité, certaines plantes et animaux sont endémiques de la région du Putumayo. C'est cette région que Jani défend à travers son action.

La responsabilité des Etats en matière de respect des droits humains relatifs au changement climatique.

Lorsque les États ne prennent pas de mesures volontaristes pour empêcher les préjudices causés aux droits humains par le changement climatique, notamment ses répercussions prévisibles à long terme, ils violent leurs obligations au regard du droit relatif aux droits humains.

Le droit relatif aux droits humains les oblige [...] à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour réduire les émissions, permettre aux populations de s'adapter au changement climatique et faire en sorte que les victimes de violations bénéficient de recours. [...]

La responsabilité des entreprises en matière de respect des droits humains.

Les normes et principes relatifs aux droits humains donnent des orientations utiles pour établir la responsabilité des entreprises en matière de crise climatique. En vertu du droit international relatif aux droits humains, tous les États ont l'obligation d'assurer une protection contre les atteintes aux droits humains commises par tous les acteurs, notamment par les entreprises dans le cadre de leurs activités à l'international. [...] Cette responsabilité impose aux entreprises d'éviter de causer des atteintes aux droits humains ou d'y contribuer par leurs propres activités, et de lutter contre les effets néfastes auxquels elles ont participé. Elles doivent aussi s'efforcer de prévenir ou d'atténuer les incidences néfastes sur les droits humains directement associées à leurs propres activités.

# Idées de solutions

## Annexe 10

### QUE DEVRAIT FAIRE L'ETAT ?

- Pour protéger l'environnement
- Pour protéger Jani :

### QUE DEVRAIENT FAIRE LES ENTREPRISES ?

### IMAGINEZ DES SOLUTIONS POUR PROTEGER LES DEFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT :